

# Bulletin d'information

## mars - avril 2015



### Podeenagh Aluinn

Deuxième du CCIP\*\* de Marbach(GER), vainqueur de 2 étapes As Poney Elite en concours complet

Photo L'Echo des Poneys

### Au sommaire

- *PACE poney*
- *Ponettes saillies par des chevaux*
- *Formation de saut en liberté*
- *Assemblée Générale 2015*
- *Approbation des étalons*
- *Challenge PFS*

## Mot de la présidente

Sur la piste de la Jeune Génétique

Dans la continuité de la politique d'aide à la jeune génétique, l'ANPFS offre cette année aux propriétaires des meilleures juments labellisées du programme d'élevage, une carte de saillie d'un jeune étalon, à choisir parmi un panel de 12 étalons Jeune Génétique retenus par la commission d'élevage.

Cette orientation vers la jeune génétique, véritable choix de Stud Book, se décline en plusieurs volets et cette politique de sélection commence à porter ses fruits !

Alors pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore cette conviction, sortez des sentiers battus et **osez le choix de la Jeune Génétique PFS pour vos juments !**



Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille



Association Nationale du Poney Français de Selle

La colonie- Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte-Beuvron

Tel : 02.54.83.72.00

E-mail : [contact@anpfs.com](mailto:contact@anpfs.com)

Bulletin 2015 N°2  
Imprimé par nos soins

## PACE Pony 2015

La PACE (Prime d'Aptitude à la Compétition Equestre) a pour objectif de favoriser la mise à la reproduction de femelles issues de souches testées en compétitions sportives. Les points PACE sont calculés à partir des indices sportifs obtenus en compétition (poney ou chevaux), à chaque fois c'est le meilleur indice obtenu au cours de la carrière du poney qui est retenu.

Une ponette peut acquérir des points, qui se cumulent entre eux grâce à :

- ▶ ses **performances propres** : au-dessus d'un indice poney de 110, chaque tranche de 10 points d'indice ouvre droit à un point PACE (les fractions de points n'étant pas comptabilisées). Par exemple, une jument titulaire d'un IPD de 123 aura 2 points PACE, une jument titulaire d'un IPC de 172 aura 7 points, alors qu'une jument IPO 103 n'aura pas de points.
- ▶ les **performances de ses descendants** : chaque produit ayant obtenu un indice supérieur ou égal à 120 léguera un point PACE à sa mère. Une jument qui possède un produit indicé à 115, un produit indicé à 121 et un produit indicé à 159 héritera donc de 2 points : le premier produit n'ouvre droit à aucun point, n'ayant pas obtenu l'indice minimal de 120, le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> produit ont tous deux dépassé 120 d'indice, et lèguent par conséquent chacun un point à leur mère.
- ▶ les **performances de ses collatéraux** : une ponette pourra hériter de points obtenus grâce aux indices sportifs de ses collatéraux ayant dépassé un indice de 120 à hauteur de 1 point pour chaque propre frère ou propre sœur, ½ point par chaque frère utérin ou sœur utérine. Par exemple une jument ayant 2 propres frères détenant respectivement un IDR de 107 et un IPC de 125, une sœur utérine IPO 158, et un frère utérin IPO 161 se verra transmettre de son 1<sup>er</sup> frère 0 points, 1 point du 2<sup>ème</sup>, ½ point de sa sœur utérine, et ½ point de son frère utérin, soit 2 points au total.
- ▶ les **performances de sa mère** : une ponette âgée de 7 ans ou moins bénéficie de la totalité des points de sa mère. Une fois l'âge de 8 ans atteint, elle perd les points transmis par sa mère, à l'exception d'un point si la mère détient un indice supérieur à 120. Ainsi, une ponette, dont la mère est titulaire d'un IPO de 125 et de 8 points PACE, héritera de sa mère 8 points PACE jusqu'à l'âge de 7 ans inclus, et un point au-delà de 7 ans.

Pour pouvoir toucher la prime PACE en 2015 une jument doit :

- ☆ être suivie d'un produit inscrit dans un stud-book poney (et non registre comme « Part-Bred ») avant le 1<sup>er</sup> nov. 2015
- ☆ être inscrite au Programme d'Élevage de sa race ou celui de la race de son poulain
- ☆ être titulaire d'au moins 2 points PACE
- ☆ avoir été présentée au moins une fois en concours local, régional, ou national, en section pouliches de 2 ans, de 3 ans ou poulinières suivies

Accueil | Aide | Contact | QU

# les Haras nationaux

Institut français du cheval et de l'équitation

## Fiche d'un cheval

### Informations générales

Données à la date du : 06/05/2015

**PONETTE**  
Poney français de selle( 5 % arabe), Femelle, Alezan, née en 2009

[Ajouter à mes favoris](#)

Père : **ETALON** Poney Français de Selle  
Mère : **JUMENT** Poney Français de Selle  
Père de mère : **ETALON PERE DE MERE** Poney Français de Selle

Stud-book de naissance :	STUD BOOK DU PONEY FRANCAIS DE SELLE
Stud-book de reproduction :	STUD BOOK DU PONEY FRANCAIS DE SELLE
Né(e) le :	02/08/2009
Muni d'un transpondeur électronique :	OUI
Cet équidé est génotypé ADN :	OUI
Origines vérifiées par contrôle de filiation :	OUI
Document d'accompagnement validé le :	04/1 /2010
Inscrit au(x) programme(s) d'élevage :	ANPFS

## Ponettes saillies par des chevaux

Les ponettes toisant 1,40m non ferrées ou moins saillies par des chevaux de sport approuvés pour produire dans leur race peuvent faire l'objet d'une demande d'inscription au stud book du PFS pour le futur produit à naître. La demande (téléchargeable sur [anpfs.com](http://anpfs.com)) est à retourner à l'ANPFS avant le 1<sup>er</sup> novembre de l'année de la saillie pour une inscription du poulain 2016.

Retrouvez le détail des modalités d'éligibilité des juments dans le règlement de stud book consultable sur le site [anpfs.com](http://anpfs.com).

## Formation de saut en liberté

En cette veille de début de saison de modèle et allures, l'ANPFS a organisé une formation de préparation dédiée aux jeunes poneys. Axée sur l'atelier d'obstacle, elle était animée pendant deux jours par Eric Livenais. Cavalier et préparateur de jeunes chevaux, Eric Livenais est également le responsable du rond des célèbres ventes Fences, et intervenait l'an dernier lors du championnat national Poney Français de Selle lors de l'atelier d'obstacle en liberté des deux et trois ans. Ouverte aux éleveurs de PFS, accompagnés ou non de l'un de leurs poneys, cette formation représentait une excellente opportunité pour tous, permettant à la fois de préparer les poneys participants à l'atelier d'obstacle en liberté, et aux éleveurs d'en acquérir les clés de la réussite. Couplée à une formation FPPCF ouverte à toutes les races membres les deux jours précédents, ce sont 12 éleveurs de la race et douze Poney Français de Selle qui ont pu profiter de l'expertise de notre formateur.

Une fois les poneys installés dans leurs boxes du superbe parc équestre fédéral de Lamotte Beuvron, leurs éleveurs se sont dirigés vers une salle, pour une première partie théorique sur l'atelier de saut en liberté, l'occasion entre autres de présenter le dispositif qui sera cette année en application lors du championnat national PFS 2015. Comportant trois sauts, ce dernier permet de voir les poneys œuvrer dans des conditions optimales. En effet, le premier saut, situé en sortie de virage permet un premier calage pour les poneys, leur évitant de prendre trop de vitesse et les aidant à se rééquilibrer. En cas de mauvaise distance sur ce premier effort, le poney se présente sur un 2<sup>ème</sup> saut, lequel lui permet de recalculer sa distance, et aborder sur des foulées calculées et dans l'équilibre un dernier obstacle, sur lequel il pourra exprimer tout son potentiel. La présentation du montage du rond a également été l'occasion de préciser que les distances entre obstacles sont mesurées entre les plans les plus hauts des obstacles, et non au pied ou à la réception. Une fois le rond monté, les barres sont placées au sol en travers de la piste entre les chandeliers, et le poney est accompagné en main, pour au moins un tour complet au pas, dans le sens dans lequel il évoluera en liberté. Ce premier contact permet au poney de se familiariser avec la structure et le dispositif. Il sera ensuite lâché au début du virage précédant l'entrée dans le dispositif, appuyé par une personne à la chambrière placée en arrière du poney, qui permet de lui indiquer le sens de la marche.

Les éleveurs se sont ensuite rendus au rond d'Havrincourt afin de mettre en pratique les différents éléments abordés précédemment. Les douze jeunes Poney Français de Selle de 2 et 3 ans se sont montrés des élèves appliqués lors de ces deux sessions, et auront permis aux stagiaires d'intervenir sur des profils de poneys variés. Les éleveurs ont également appliqué les conseils du formateur en matière de récompense du poney, qui doit intervenir immédiatement après chaque bonne prestation.

## DEMANDE DE VERSEMENT PACE

Toute jument éligible à la PACE 2015 doit, pour pouvoir la toucher :

- ▶ soit être présentée dans l'année en concours de Modèle et Allures (niveau local, régional ou national) en section poulinières suitées
- ▶ soit avoir fait l'objet d'une **demande de versement** de prime PACE (à télécharger sur le site de l'IFCE) à faire parvenir au Haras National de votre circonscription ou à l'IFCE à l'attention de M. Blanc, avant le 31 août de l'année en cours.



L'importance de la récompense de l'éleveur avec Calypso d'Odival (Machno Carwyn x Welcome Sympatico, née chez P. Sauvage)



Entrée dans le dispositif pour Daylight Descheneaux (Ocaze des Etisses, né chez T. de Pomyers)



2<sup>ème</sup> saut pour Coco'Jam Coill (Quality Bois Margot x Boris du Vast, né chez D. Thieulin)



Sortie du dispositif pour Dymoi Domain (Machno Carwyn x Kinesitespas, née chez P. Binet)

Eric Livenais a également souligné l'importance de construire les séances de façon réfléchi et progressive : préparation du dispositif en amont et une équipe suffisante en piste, en terminant toujours par un passage sur un petit obstacle ou des barres au sol avant la sortie du rond, afin que le poney retienne une impression de facilité de son passage.

Les sessions de formation se sont terminées par une séance de debriefing en salle, ce qui a permis à Eric Livenais d'insister à nouveau sur l'importance cruciale de la gestion du mental du poney lors des prestations à l'obstacle en liberté, qui influent considérablement sur la prestation du poney sur les barres. Il est pour cela indispensable de commencer la préparation du jeune poney sur des distances de confort lors des premières séances en liberté, qui seront progressivement modifiées pour se rapprocher du dispositif que les poneys rencontreront lors des concours locaux, régionaux, ou championnat national. Outre le fait de pouvoir préparer les poneys à la saison de concours de Modèle et Allures, le saut en liberté peut s'avérer être un allié précieux dans la carrière du cheval de sport déjà sorti en piste, puisqu'il permet également de résoudre certains problèmes que le cavalier peut rencontrer sous la selle.

Au bilan de ces quatre journées de formation, ce sont des éleveurs particulièrement satisfaits, armés de solides connaissances pour la préparation de leurs futurs compétiteurs, qui sont repartis aux quatre coins de la France, accompagnés de leurs jeunes Poney Français de Selle qui abordent ainsi la saison de Modèle et Allures avec une excellente première expérience. En attendant le programme des prochaines formations, le rendez-vous est déjà pris pour nos jeunes stagiaires poneys lors des concours en région !



## Assemblée Générale 2015

L'Assemblée Générale 2015 de l'ANPFS s'est tenue le 14 mars, sur le parc équestre fédéral de Lamotte Beuvron. L'ANPFS et l'ensemble de ses adhérents présents ont eu le plaisir d'y accueillir Marie de Beauchesne, représentant la Société Hippique Française, Bernard Dumont Saint Priest, Interlocuteur Privilégié de la race Poney Français de Selle et représentant de l'IFCE, ainsi que Axel Bourdin, directeur des événements du parc équestre fédéral et représentant de la FFE.

La séance a commencé par la traditionnelle présentation des rapports, lesquels ont été soumis au vote et approuvés à l'unanimité. Parmi les projets votés pour 2016 figure l'instauration d'un nouveau tarif d'adhésion applicable en 2016 pour les adhérents souhaitant continuer à recevoir les documents d'information par papier, et ce afin de faire face aux coûts d'impression et frais d'envoi de plus en plus lourds.

S'en est suivi une présentation des modifications du circuit Cycles Classiques SHF Poney pour l'année en cours, et notamment la hausse du niveau de dotation sur le circuit poney. La Société Hippique Française a en effet accru l'enveloppe poney de 15 000€, ce qui devrait permettre de revaloriser le point, et améliorer la rentabilité du circuit. Parmi les autres modifications notables figurent également la baisse du montant des engagements en finale régionale à 30€, et une hausse des engagements en finale nationale de 1€. Le reversement aux organisateurs est quant à lui augmenté, et passe à 9€ par poney engagé.

L'ensemble des personnes présentes ont ensuite eu le plaisir d'assister à une intervention du Dr. Charles Barré, vétérinaire conseil en nutrition équine, qui est intervenu sur le sujet de l'alimentation du poney. Il a été suivi par Bernard Dumont Saint Priest, IP de la race Poney Français de Selle, qui a présenté le projet SOGEN et l'intérêt de l'utilisation de la génomique dans la démarche de sélection de l'éleveur.

Tous les documents de l'assemblée générale sont disponibles sur notre site internet ([www.anpfs.com](http://www.anpfs.com)) avec les présentations des intervenants.

### Evolution de la réglementation européenne

L'ANPFS va se mettre en phase avec la réglementation européenne, ainsi que toutes les autres Associations Nationales de Race, en demandant notre agrément en tant qu'organisme de sélection. En effet des textes européens nous imposent comme c'est le cas pour toutes les espèces animales.

L'association demandant l'agrément doit apporter la preuve qu'elle est en mesure d'assurer de manière fiable les missions composant l'agrément afin de garantir la pérennité de la race gérée et de préserver les intérêts des éleveurs.

#### Les missions des OS seront les suivantes :

- Définition des objectifs de sélection avec une veille quant à la variabilité génétique et la préservation de la race,
- Définition des caractéristiques du cheptel et des critères d'appartenance à la race
- Tenue du livre généalogique, certification de l'appartenance à la race, délivrance des documents d'identification

#### Avec les conséquences suivantes :

- L'organisme de sélection agréé est responsable de la bonne mise en oeuvre de ces missions et par extension des décisions prises à l'occasion de leur mise en oeuvre. Le périmètre de responsabilité est totalement révisé par rapport à la situation antérieure au 31/12/14.

- Le règlement du livre généalogique n'est plus validé par le ministère et publié par arrêté

L'ANPFS aura la possibilité de déléguer à l'IFCE des missions définies par convention afin

- de continuer à bénéficier d'un système fiable et mutualisé multi-race garantissant des « économies d'échelle »,
- d'assurer la tenue matérielle du livre, la certification des origines et de l'appartenance à la race et l'émission des documents d'identification
- de bénéficier : de l'enregistrement au fichier central des animaux effectué de manière concomitante à leur enregistrement dans un livre généalogique, évitant ainsi aux éleveurs des démarches et des coûts supplémentaires,
- de bénéficier d'un appui technique et juridique, ainsi que d'un savoir-faire permettant d'assurer des tâches complexes ou manuelles (courriers de notification par exemple) afin de mieux promouvoir l'organisme de sélection mais aussi d'assurer un front-office en cas de situation litigieuse.

### Salons et concours

Comme à son habitude, l'ANPFS sera présente lors des championnats de France Pony à Lamotte Beuvron du 4 au 12 juillet. Depuis le Bonneau International Pony des flots sont distribués aux meilleurs PFS sur certains concours et épreuves ciblées. L'association sera également présente lors du salon d'Equita, sur le stand commun FPPCF et le stand filière SHF.

### Partenariats

Le partenariat avec l'Echo des poneys est reconduit, et devrait permettre de continuer à faire connaître la race au jeune public. Le partenariat Eurogen est également maintenant, tout comme celui établi avec Cavalassur.

### Supports

L'ANPFS a fait appel aux services de Pony As pour refaire les visuels utilisés lors des manifestations, en y intégrant le nouveau logo. Pony As travaille également à la création d'un nouveau site pour le Sologn'Pony.



Nouveau stand de l'ANPFS lors du Bonneau International Pony

## Approbation des étalons

La première session d'approbation des étalons de l'année s'est déroulée le dimanche 15 mars sur le Parc Equestre Fédéral de Lamotte Beuvron. Ils étaient 17 à prétendre à l'approbation d'étalons Poney Français de Selle et facteurs de Poney Français de Selle dont 5 performeurs demandant leur approbation sur dossier. Seulement 3 des 12 étalons présents lors de la session ont obtenu leur approbation à l'issue de cette journée.



- **Vasco de Parentrie**, PFS par ROCCOSSIFRED SF et RIDWAY DES AUCELS OC par BACHUS (DE) OEP, né chez M. NEYRIAL Benjamin et appartenant à MME BOUCHARD Marion.

Le jeune Vasco aura su convaincre les juges aussi bien au modèle qu'à l'obstacle. Vasco se classait 4<sup>ème</sup> des 4 ans D en 2013 et obtenait ainsi une mention Elite tout comme en 2014 dans les 5 ans D où il terminait à la 8<sup>ème</sup> place. Les juges l'ont trouvé efficace dans ses allures avec un très joli rebond, au modèle ils ont apprécié son encolure bien orientée et ses bons dessous.

- **Montbazillac du Lin**, DRP par MONTPELLIER DRP et PEPITA DRP par PRINCIPAL BOY DRP, né chez MME HULSMANN Marion et appartenant à MME SAUMONT-LACOEUILLE Marie-Dominique.

L'allemand Montbazillac a lui aussi charmé le jury à l'obstacle comme au modèle. Ce fils de Montpellier DRP qui concourt depuis cette saison en épreuve As Poney Elite, a récemment gagné une épreuve CSIOP lors du Bonneau International Poney qui s'est couru fin avril. Il aura démontré tout son talent à l'obstacle lors de cette session d'approbation où il nous offrira une prestation parfaite. Au modèle il aura laissé une très bonne impression générale aux juges grâce à un bon dessus ainsi qu'une bonne profondeur.



- **Laudator**, SF par NARCOS II SF et URIOSA SF par FRANC RYK PS, né chez et appartenant à MME FORIEN Aliette.

Ne concourant plus depuis quelques années, il n'aura été présenté qu'au modèle à nos juges, ses anciennes performances en CSI \*\* parlant d'elles-mêmes. Il aura su plaire au jury grâce notamment à sa belle tête et ses pistes larges. Le jury aura également apprécié sa croupe et ses cuisses bien dessinées ainsi que ses dessous.



Vasco de Parentrie



Montbazillac du Lin



Laudator

Ph. R. Merckx

Concernant les poneys présentés sur dossier, ils sont donc 5 à avoir obtenu l'agrément PFS.

- **Tivano d'Elb**, PFS par LINARO (DE) POET et HEDGE DE LOUZES PO par ALFA VAN DE FLUITHOEK (NL) CO, né chez et appartenant à l'EARL Elevage de la Barbinière. IPO 158.

Il remportait à 6 ans les championnats de France 2013 CSO As Poney 2D Cadet. Depuis, ce fils de Linaro (DE) OEP, enchaîne les victoires et les classements en As Poney 1 ainsi qu'en épreuves amateur 110 et 115cm.

- **Tiramisu du Louet**, CO par LEADERSHIP CO et MASCARA DU BRANA CO par VOLTEFACE DU RUERE CO, né chez MME ARINO Lisa et appartenant à M. TERRAT Bernard. IPO 145

Il se classe 8<sup>ème</sup> du Championnat de France Future Elite 7 ans l'année dernière. Il obtenait à 6 ans une mention Très Bon aux Cycles Classiques Jeunes Poneys CSO. Sur cette saison 2015 il remporte déjà plusieurs épreuves As Poney 1 dont celle du samedi du Bonneau International Poney. A Sainte Cécile le 5 avril, il remportait le petit Grand Prix Elite.

- **Sauvage des Morins**, PFS par DURELLO DRP et L'ODYSSEE DU SUD PFS par BANAGHER MAGEE CO, né chez et appartenant à MME GUILLET Véronique. IPD 145

Sauvage est Champion de France Ponam D1 et D1 Excellence en 2012. En 2014, il se classe 4<sup>ème</sup> de ces mêmes championnats de France dans la catégorie As Poney Elite. C'est un poney polyvalent qui se classe également épreuves CSO et CCE. A 4 ans il obtenait la mention Excellent au CCJP CSO. Sa mère L'Odysée du Sud détient le label Première classe du programme d'élevage PFS.

- **Jobic de Coatreal**, CO par DEXTER LEAM PONDICI CO et DARAGH DE COATREAL CO par GALWAY DE LA DIVE CO, né chez M. SAILLY Guy et appartenant à MME MOULARD Anne Valérie.

Jobic a participé aux Championnats d'Europe 2007 à Freudenberg en Allemagne. Il a obtenu un IPO 133 à 6 ans en France avant de continuer sa carrière en Belgique. En 2014, il a participé au Show International d'étalons Connemara se classant 3<sup>e</sup> de sa catégorie.

- **Renoir WE (DE)**, DRP par RACKET WB et RAMONA DRP par VIKTORIA'S COLANO DRP, né chez M. MELZER Gunther et appartenant au Syndicat Linaro,

Renoir s'est classé 3<sup>ème</sup> à 3 et 4 ans du Bundeschampionat des Mâles en obtenant à 4 ans les notes de 10/10 en maniabilité, 9/10 à l'obstacle et 8/10 aux allures. Il poursuivra ensuite sa carrière en dressage, cumulant plus de 3000€ de gains sur des reprises jusqu'au niveau Saint Georges. Renoir a produit le très célèbre Rembrandt DDH, vice-champion puis champion d'Europe de Dressage par équipe en 2009 et 2010.



Tivano d'Elb



Tiramisu du louet



Sauvage des Morins

Ph. Maindru et Coll. Privée

## Challenge PFS

Le Bonneau International Poney, qui s'est déroulé du 16 au 19 avril, était l'occasion pour l'ANPFS d'organiser un challenge Poney Français de Selle. Ce challenge concernait plusieurs épreuves de la manifestation : CSIYP 6 ans, CSIYP 7 ans, As Poney 1, As Poney 2D, Poney Elite. Il récompensait ainsi le meilleur Poney Français de Selle de chaque catégorie.

Dans la catégorie des 6 ans le vainqueur est l'étalon **Vaguely Noble Haryns** (Jimmerdor de Florys PFS et Noble Star d'Haryns PFS par Quick Star SFA, né chez Mme De Linarès – IPO 130) grâce à une belle 4<sup>ème</sup> place le 1<sup>er</sup> jour et une 8<sup>ème</sup> place le 2<sup>ème</sup> jour avec son cavalier Noé Morvillers. Vaguely est titulaire d'une mention Elite en 5 ans D, et est le frère utérin de The Statina d'Haryns (Penwood Navaho WB) IPC 142. Il a obtenu son agrément PFS en fin d'année 2014 tout comme son frère Belangio d'Haryns (Pidji du Tilia PFS) agréé à 3 ans lors du Sologn'Pony. A la 2<sup>ème</sup> place, il s'agit de **Val d'Avenel** (Neicop d'Argent PFS et Quietude d'Avenel SFA par Jaguar Mail SFA, né chez M. Leroyer – IPO 136). Il se classait 8<sup>ème</sup> et obtenait ainsi la mention Elite lors de la finale CCJP 5 ans D. Cette année il est pour l'instant sans faute sur les deux parcours effectués en CCJP CSO. Suit à la 3<sup>ème</sup> place **Vizir du Milon** (Machno Carwyn WD et Istamine du Milon PFS par Arlequin de Mescam CO, né à l'EARL du Milon), qui fait également une bonne saison en CCJP CSO avec 4 parcours sans faute sur 5 sorties.



Vaguely Noble Haryns

Ph. PSV



Ph. Maindru

Val d'Avenel à droite, Vizir du Milon à gauche lors de la finale Cycle Classique Jeune Poney 2014 5 ans D



Chez les 7 ans le vainqueur est **United des Islots** (Helios de la Cour II SFA et Jonquille de Pléville PFS par Banagher Magee CO, né chez M. Leboucher – IPO 146) avec sa cavalière Jeanne Sadran. Il monte en effet sur la 2<sup>ème</sup> marche du podium le deuxième jour et signe la prestation la plus rapide du samedi, ce qui lui apporte la victoire de ce challenge PFS 7 ans. United obtenait en 2012 une mention Très Bon à la finale CCJP 4 ans D et une mention Excellent en 2013 lors de la finale 5 ans D. **Uppsala de Tassine** (IPC 127) se classe deuxième du challenge grâce à une 2<sup>ème</sup> place le premier jour. Cette fille de Vinci du Logis WB et Echalote Delamotte PFS par Mynach Fulmar WB est née chez M. Hervieu. Uppsala remportait la finale des femelles de 3 ans lors du National PFS 2011, elle obtenait ensuite à 4 ans une mention Excellent, à 5 ans une mention Elite et à 6 ans une mention Très bon lors de la finale CCJP CSO. Troisième de ce challenge, **Uline des Chesnaies** prenait la 4<sup>ème</sup> place le premier ainsi que le deuxième jour du challenge, se montrant régulière comme à son habitude. En effet, cette fille d'Ogrion des Champs SFA et Kaline de Canville PFS par Un Bijou D'Angrie PFS a obtenu la mention Elite à 4, 5 et 6 ans lors de la finale CCJP CSO.



Uppsala de Tassine



Uline des Chesnaies

Ph. Maindru



Reine des Islots reçoit son prix des mains de la présidente.

Le challenge As Poney 1 a été remporté haut la main par **Reine des Islots** (Machno Carwyn WD et Jazz du Grisy CO par Don Juan V CO, née chez M. Leboucher – IPO 139) avec sa cavalière Juliette Bouvier. Elle remporte en effet les deux épreuves dans lesquelles elle a concouru pour ce challenge grâce à 2 sans-faute très rapides. Reine avait obtenu la mention Excellent à la finale des 5 ans D CSO en 2010. En 2013, elle prenait la 16<sup>e</sup> place du Championnat de France As Poney 1. A la deuxième place de ce challenge on retrouve **Qupid'O Vezauzière** (Linaro POET et Edo de Balliere PFS par Phosph'Or AA, née chez Mme Bodin-Lehmann – IPO 158) qui prend la 3<sup>ème</sup> place de l'épreuve AS Poney 1 du samedi. Qupid'O a déjà participé et remporté plusieurs épreuves internationales poneys ainsi que des épreuves chevaux jusqu'en Pro 3. Deux poneys se partagent la 3<sup>ème</sup> marche du podium, il s'agit de **Sauterelle du Pech** (Hangar OES et Pomponette ONC, née chez M. et Mme Salesses – IPO 158) et de **Nalík du Verger** (Kalem Ar et Unalika PFS, né chez M. Hucher – IPO 135) respectivement 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de l'épreuve As Poney 1 du vendredi. Sauterelle du Pech a été

championne de France As Poney 2 C en 2014 ainsi que championne de France Club Poney Elite en 2013. Elle se concentre cette saison sur les épreuves As Poney 1 où elle brille également spécialement en épreuves vitesse puisqu'elle a déjà remporté 3 concours. Nalík du Verger partage lui sa saison entre les épreuves As Poney 1 et les As Poney Elite Grand Prix avec autant de réussite dans les deux épreuves. Son frère utérin Lorient du Verger (par Jaseur LAND – IPO 148), 8<sup>ème</sup> des Championnats de France Poney 2 B en 2014, fait une saison presque parfaite avec 7 podiums en 11 sorties.



Qupid'O Vezauzière



Turquoise de la Barre

**Turquoise de la Barre** (IPO 124) remporte le challenge PFS As Poney 2D avec sa cavalière Léa Munoz grâce à une victoire dans la première épreuve le vendredi. Cette fille de Don Juan V CO et Mauve de la Lande PFS par Thunder du Blin CO est née chez Mme Marti-Testelin. Son frère Vermillon de la Barre se classe 3<sup>ème</sup> de la finale des 5 ans D obtenant une mention Elite grâce à la bonne note de style de 16,5. Quatre poneys se partagent ensuite la 2<sup>ème</sup> place, il s'agit de **Kixia de Caux** (Express St Hyper CO et Otoctone PS par Sicyos PS, née chez Mme Lecouvreur – IPO 145), **Quartz de Gennes** (Dyffrynaled



Sorente

Gari Tryfan WD et Harmoni de Gennes PFS par Theoreme de Jax CO, né chez M. Girard et MLE Chaîne – IPO 148), **Samba des Londes** (Jaguar de Parigny PFS et Noisette des Londes PFS par Syrius de Mai PFS, née chez M. Le Tourneur – IPO 129) et **Sorente** (Fricotin CO et Hydromel du Desert PO par Arlequin de Mescam CO, né chez M. Dumaine – IPO 142). Ils ont tous obtenu une troisième place lors d'une épreuve comptant pour ce challenge, sauf Samba des Londes qui se classe 2<sup>ème</sup> de son épreuve du samedi. Kixia de Caux se classait 5<sup>ème</sup> des championnats de France As Pony 2 D Junior en 2014 et 7<sup>ème</sup> des Championnats de France Elite D Junior en 2013, quant à Samba des Londes, elle se classait 10<sup>ème</sup> des championnats de France As Pony 2 D Cadet Excellent en 2014.

Vainqueur devant plusieurs ex-aequo également dans le challenge Pony Elite, il s'agit de **Rangoon de Larguit** (IPO 126) qui s'impose grâce à une 3<sup>ème</sup> place le vendredi et une victoire le samedi avec sa cavalière Lisa Gutierrez. Fils de Kalimero Mahoud PFS et Fanfan PFS par Vazy du Viertot PFS, né chez Mme Richiero et M. Clement, Rangoon a également remporté l'épreuve Pony Elite D du dimanche. En 2013, il se plaçait 6<sup>ème</sup> des championnats de France Pony Elite D Cadet. Trois ponettes se classent donc à la 2<sup>ème</sup> place de ce challenge, **Princesse James** (Banagher Magee CO et Herseline D'Ymou PFS par Vazy du Viertot PFS, née chez M. Lecardonnel – IPO 138) qui se classe 2<sup>ème</sup> de son épreuve du samedi, **Polka de Valette** (Nicholas CO et Carmen de Landemer TF par Jaguar du Loir TF, née chez M. Foulon – IPO 158) qui se classe 2<sup>ème</sup> de son épreuve du vendredi et **Miss des Londes** (Goliath des Londes PFS et Darling des Londes PFS par Uriel de Neuville CO, née chez M. Le Tourneur – IPO 137) qui remportait son épreuve du vendredi. En 2014, Princesse James se classait 21<sup>ème</sup> des Championnats de France Pony 1D, Polka était 7<sup>ème</sup> des championnats de France Pony 2 D Benjamin Excellence et Miss se plaçait à la 11<sup>ème</sup> des Championnats de France Pony Elite D Minime Excellence.

A noter les excellentes performances des poneys issus de l'élevage des Londes et de l'élevage des Islots qui placent chacun deux poneys sur les podiums de ce challenge PFS.



Turquoise de la Barre à droite, Rangoon de Larguit au-dessus



Vaguely Noble Haryns à gauche, Lisa Gutierrez cavalière de Rangoon de Larguit à droite

**Association Nationale du  
Poney Français de Selle**

La Colonie  
Parc Equestre Fédéral  
41 600 Lamotte Beuvron



[contact@anpfs.com](mailto:contact@anpfs.com)



[www.anpfs.com](http://www.anpfs.com)



[www.facebook.com/  
anpfs](http://www.facebook.com/anpfs)

## A découvrir dans le prochain bulletin ...

- Programme d'Elevage
- Résultats Cycles classiques et TDA
- Bonneau International Poney
- Sologn'Pony 2015

## Calendrier 2015

- 4 – 12 juillet : Generali Open de France Poney
- 5 – 9 août : Championnat d'Europe Poney
- 20 – 23 août : Sologn'Pony

# L'ANPFS vous accompagne tout au long de la vie de vos poulains.



Rolls d'Angrie en 2005 lors du National PFS et en 2014 lors de sa victoire au Haras de Jardy